

Image not found or type unknown



Paiement congés n-1 etant en at

Par **tifen**, le **07/08/2016** à **16:07**

bonjour,etant en at depuis le 22/01/20016 il me reste 33jours de congés n-1.Mon employeur va me licencier pour inaptitude a mon poste de travail et pas de poste adapté pour moi licenciement autour de octobre 2016,puis-je demander le paiement de ces congés avant mon licenciement
cdlt